

Les membres du Conseil d'École se sont réunis sur la demande de Monsieur Chanut, directeur.

Étaient présents :

- Directeur : M. CHANUT
- Enseignants : Mmes MACHARD et LE BAIL, MM. CANNEVET et GOURDENNE
- Parents d'élèves élus : Mmes CANAVY et WU
- Mme le Maire : Mme BOUCHER.

Étaient excusés :

- M. LE ROUX , Inspecteur de l'Éducation Nationale.
- Mme HIRBEC, membre du RASED
- Mme MOLEZ, enseignante
- Mmes MENUET, RICAUD et M. ANDRE, parents d'élèves élus
- Mme GASNIER, responsable du service enfance,

Le conseil d'école s'est réuni de 18h à 20h.

M CANNEVET est secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Locaux et équipements
- Préparation de la rentrée 2024
- Projet d'Ecole
- Projets année 2022 – 2023 (*depuis le dernier Conseil d'Ecole*)
- Projets année 2023 – 2024
- Les questions et points des parents d'élèves retenus pour le conseil d'école

I. Table des matières

II.	Locaux et équipements	3
a.	Aménagements réalisés	3
b.	Aménagements à prévoir	3
c.	Achat de matériel	3
III.	Préparation de la rentrée 2023	4
a.	Présentation des effectifs de l'école et de la répartition des classes à ce jour :	4
b.	Prévision d'effectifs pour la rentrée de septembre 2023	4
	Soit : 110 élèves – possibilité de nouvelles inscriptions pendant l'été (118 en sept. 22)	4
	Départ de : Clément Cannevet, Thomas Chanut et Gwénaëlle Le Bail	4
	Arrivée de : Leslie Duval, Céline Lehay	4
	La personne qui aura en charge la direction n'est pas encore connue. La répartition des classes n'est pas encore arrêtée.	4
IV.	Projet d'école 2021 – 2025	5
a.	Rappel des enjeux et des objectifs	5

b.	Plan d'action pour l'année scolaire 2022 – 2023	5
a.	Projet en lien avec l'Education Physique et Sportive (EPS).....	6
b.	Autres projets.....	7
c.	Séjour scolaire	7
a.	Projet Natation	8
	Qui ? CP-CE1, CE2-CM1, CM1-CM2	Erreur ! Signet non défini.
	Quand ? Jeudi matin de 9h15 à 11h à l'Aquatis (10h05 à 10h45) du 11 janvier au 28 mars 2024 inclus	Erreur ! Signet non défini.
b.	Projet « Musique à l'école »	9
c.	Projet « Printemps des poètes »	9

II. Locaux et équipements

a. Aménagements réalisés

Les bureaux élèves (6 tables maternelle + 3 bureaux avec casier / présentés lors du dernier CE) ont été reçus.

Rappel : coût de 819,30 €HT soit 938,16 €TTC prix en charge par la municipalité.

b. Aménagements à prévoir

Remplacement des rideaux :

Le remplacement des rideaux dans la classe de MS GS est à prévoir, ils sont en mauvais état : le revêtement « opaque » se déchire et se décolle. Il est nécessaire de voir avec Nelly GASNIER (responsable du service enfance) quelle entreprise avait réalisé les rideaux afin de faire un nouveau devis et de le faire remonter à Pascal Herbel (responsable du service technique).

Peinture du dortoir :

Fait dans les délais prévus

Remplacement du toboggan :

Le remplacement du toboggan a été validé par le Conseil Municipal (*remplacement du toboggan et des dalles*).

Coût : 3 572 € HT (*Mefran Collectivités*) prix en charge par la municipalité.

L'installation va être réalisée par le service technique cet été.

c. Achat de matériel

Bureaux élèves :

- 6 tables maternelle – Hauteur 46 cm 480,99 € HT
- 3 bureaux avec casier – Hauteur 75 cm 338,31 € HT

Total : 819,30 € HT soit 938,16 €TTC

III. Préparation de la rentrée 2023

a. Présentation des effectifs de l'école et de la répartition des classes à ce jour :

Magali Barbedette			Gwénaëlle Le Bail		Yann Gourdenne		Clément Cannevet		Thomas Chanut Julie Molez	
TPS	PS	MS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM1	CM2
4	9	8	6	19	15	11	14	11	11	18
20			25		26		25		29	

Soit au total 126 élèves

Historique :

2017-2018 : 100 élèves au 1^{er} octobre
2018-2019 : 92 élèves au 1^{er} octobre
2019-2020 : 114 élèves au 1^{er} octobre
2020 – 2021 : 116 élèves au 1^{er} octobre
2021 – 2022 : 117 élèves au 1^{er} octobre
2022 – 2023 : 118 élèves au 1^{er} octobre
2022 – 2023 : 125 élèves au 1^{er} avril

b. Prévision d'effectifs pour la rentrée de septembre 2023

Prévision issue des remontées académiques (décembre 2022)

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3	15	9	14	18	14	12	15	20

Prévision ajustée au 20 juin 2023 :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
1	10	9	13	20	16	9	12	20

Répartitions envisagées :

TPS PS MS			GS CP		CP CE1		CE2 CM1		CM2
TPS	PS	MS	GS	CP	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
1	10	9	13	11	9	16	9	13	20
20			24		25		22		20

Soit : 110 élèves – possibilité de nouvelles inscriptions pendant l'été (118 en sept. 22)

Départ de : Clément Cannevet, Thomas Chanut et Gwénaëlle Le Bail

Arrivée de : Leslie Duval, Céline Leahy

La personne qui aura en charge la direction n'est pas encore connue. La répartition des classes n'est pas encore arrêtée.

IV. Projet d'école 2021 – 2025

a. Rappel des enjeux et des objectifs

Enjeu n°1 : Œuvrer pour une école plus juste et équitable dans l'accès à la culture, réduire le déficit culturel

Objectif n°1 : Favoriser la lecture personnelle, l'accès aux livres

Objectif n°2 : Créer des habitudes de fréquentation des lieux culturels aux élèves et à leur famille

Enjeu n°2 : Œuvrer pour école une émancipatrice : accompagner l'Elève dans la construction de son identité

Objectif : Accompagner les élèves à mieux cerner leurs centres d'intérêts, leurs donner des outils pour s'exprimer (exprimer leurs émotions, leurs préférences), accepter les différences de points de vue

b. Plan d'action pour l'année scolaire 2022 – 2023

Les changements, évolution depuis le dernier Conseil d'Ecole sont noté en rouge ci-après.

Enjeu n°1 : Œuvrer pour une école plus juste et équitable dans l'accès à la culture, réduire le déficit culturel

Objectif n°1 : Favoriser la lecture personnelle, l'accès aux livres

	Mise en œuvre	Plan d'action année scolaire 2022 2023
1	Donner accès aux livres (1) Rénover la bibliothèque scolaire et en faire un lieu géré par les CM2, accessibles pendant les récréations	Pérenniser le projet de la bibliothèque scolaire
2	Donner accès aux livres (2) Collaborer avec les bibliothèques publiques (et d'autres acteurs locaux, par exemple le salon du livre)	Fréquenter davantage les bibliothèques publiques → Pérenniser la fréquentation des bibliothèques publiques → Salon du livre : 2 classes ont accueilli un auteur → Animation à la médiathèque de Fougères pour deux classes <i>Toutes les classes se sont rendues à Bimélu depuis la prise de poste de Mme Bihan en mars</i> <i>Anticiper les interventions et choisir les thèmes pour l'année au premier trimestre de l'année scolaire 2023 – 2024</i>
3	Créer un parcours de lecteur du cycle 1 au cycle 3	<i>Report au premier trimestre de l'année scolaire 2023 - 2024</i>

Objectif n°2 : Créer des habitudes de fréquentation des lieux culturels aux élèves et à leur famille

	Mise en oeuvre	Plan d'action année scolaire 2022 2023
1	Faire de l'école un espace culturel qui accueille des expositions (permet aux familles de s'habituer à fréquenter ce type de lieu)	Propositions de temps à destination des parents : - La Grande Lessive (<i>participation aux deux éditions</i>) - Café des parents (<i>dans le cadre du Printemps des Poètes et de la résidence d'artiste, Constance Hinfrey</i>)

2	Fréquenter avec les élèves des lieux culturels variés	Projet avec le centre culturel Juliette Drouet : projet Lalo Collaboration avec les médiathèques
3	Organiser une manifestation culturelle dans un lieu dédié à accueillir ce type d'événements (salle de concert, cinéma...)	Dans le cadre des projets « musique à l'école » le concert a eu lieu à la salle des Ajoncs d'Or le lundi 9 janvier Participation au Printemps des Poètes : travaux des élèves exposés en dehors de l'école

Enjeu n°2 : Œuvrer pour école une émancipatrice : accompagner l'Elève dans la construction de son identité

Objectif : Accompagner les élèves à mieux cerner leurs centres d'intérêts, leurs donner des outils pour s'exprimer (exprimer leurs émotions, leurs préférences)

	Mise en oeuvre	Plan d'action année scolaire 2022 2023
1	Apprendre à se présenter (portrait moral) : création d'une progression inter-cycle permettant d'arriver à cet objectif au cycle 3	A partir de 2023-2024
2	Apprendre à affirmer, exprimer et argumenter ses préférences, accepter les différences de points de vue	A partir de 2023-2024
3	Institutionnaliser un système de gestion des conflits (utilisation des messages clairs à partir du cycle 2)	Mise en place d'un conseil de classe à partir du CP Mise en place d'un conseil des élèves à partir de la GS Mise en place commune des messages clairs à partir du CP → Pérennisation des dispositifs en accordant une place plus importante au conseil des élèves , en lien avec le parcours citoyen et le projet du Parlement des enfants (CM1-CM2)

V. Projets année 2022 – 2023 (depuis le dernier Conseil d'Ecole)

a. Projet en lien avec l'Education Physique et Sportive (EPS)

Natation scolaire

Classes concernées : CP-CE1 , CE2 – CM1 et CM1 – CM2

Déroulement : 10 séances le vendredi après-midi à la piscine Aquatis de Fougères

Du vendredi 24 mars au vendredi 16 juin inclus

Financement : Fougères agglomération, municipalité de Saint-Georges-de-Reintembault

Intervention de Samuel BEURY, éducateur sportif

Classes concernées : CE2 - CM1 et CM1 – CM2

Déroulement : Cycle « Ultimate » de 10 séances en période 2 et 3

Ecole de l'Etre, Rue de Longueve, 35420 Saint-Georges-de-Reintembault

Tel : 02 99 97 00 60

Courriel : ecole.0351029d@ac-rennes.fr

Compte-rendu du conseil d'école du 3^{ème} conseil d'école, année scolaire 2022 - 2023

Financement : Fougères agglomération

Rencontre sportive avec l'école primaire publique de Louvigné-du-désert

Classes concernées : Toutes les classes

Déroulement : *Vendredi 2 juin à Saint-Georges-de-Reintembault pour la maternelle*

Vendredi 9 juin à Louvigné-du-désert pour l'élémentaire

Maternathlon pour les élèves de TPS PS MS et GS

Ateliers d'athlétisme pour les élèves de CP CE1 CE2 CM1 et CM2

(Ateliers gérés par les élèves de CM)

Financement : **338 € pour le transport pris en charge par la coopérative scolaire**

Perspectives : Renouveler cette rencontre selon les mêmes modalités :

- Maintenir les ateliers d'athlétisme à Louvigné-du-désert (*élémentaire*)
- Réaliser la rencontre des élèves de maternelle à Saint-Georges-de-Reintembault

b. Autres projets

Accrobranche

Classes concernées : CP-CE1

Déroulement : Parcours accrobranche en forêt de Fougères

Financement : **650 € dont :** 400 € pour la billetterie et 250 € pour le transport

- **520 € - Association des Parents d'Elèves**
- **130 € - Participation des familles (soit 5€/enfant)**

Sortie à Saint-Malo

Classes concernées : TPS-PS-MS et MS - GS

Déroulement : Visite de l'aquarium, atelier / animation, pêche à pied

Financement : **1 220 € dont :** 800 € pour la billetterie et 440 € pour le transport

- **1 000 € - Association des Parents d'Elèves**
- **220 € - Participation des familles (soit 5€/enfant)**

c. Séjour scolaire

Séjour scolaire à l'île de Batz – Proposition 1 – 1 nuitée

Classes concernées : CE2-CM1 et CM1-CM2

Déroulement : ➔ **Lundi 26 et mardi 27 juin**

Lundi 27 Juin	Mardi 28 Juin
Matin : Trajet en bus – traversée en bateau – installation au centre	Matin : 1 groupe : Kayak de mer 1 groupe : découverte de l'Estran
Après-midi : 1 groupe : Kayak de mer 1 groupe : découverte de l'Estran	Après-midi : Visite de l'île Traversée en bateau et trajet retour en bus

Ecole de l'Étre, Rue de Longueve, 35420 Saint-Georges-de-Reintembault

Tel : 02 99 97 00 60

Courriel : ecole.0351029d@ac-rennes.fr

Compte-rendu du conseil d'école du 3^{ème} conseil d'école, année scolaire 2022 - 2023

Répartition des coûts du séjour scolaire :

	Coût total	Prix/élève
Hébergement et repas	2 872,30 €	56,30 €
Transport – car	1 980,00 €	38,80 €
Transport – bateau	612,00 €	12,00 €
Activités	1 723,80 €	33,80 €
Total	7 188,10 €	140,95 €

Répartition du financement du séjour scolaire :

APE	2 953,10 €
Participation des familles (après indemnisation par les mairies)	2 550,00 €
Coopérative scolaire	520,00 €
Commune de Saint-Georges	675,00 €
Commune de Le Ferré	250,00 €
Commune de Mellé	240,00 €
Total	7 188,10 €

VI. Projet année 2023-2024

a. Projet Natation

Classes concernées : CP-CE1 , CE2 – CM1 et CM1 – CM2

Déroulement : 10 séances le **jeudi matin (10h05 – 10h45)** à la piscine Aquatis de Fougères

Départ à 9h15 – retour à 11h00

Du jeudi 11 janvier au jeudi 28 mars 2024 inclus

Financement : Fougères agglomération, municipalité de Saint-Georges-de-Reintembault

Remarque : Possibilité que les élèves de CP réalise un cycle de 5 séances :

- 5 séances pour les CP de la classe de CP-CE1
- 5 séances pour les CP de la classe de GS-CP

b. Intervention de Samuel BEURY, éducateur sportif

Classes concernées : A définir avec Samuel lors de la pré-rentrée

Déroulement : A définir avec Samuel lors de la pré-rentrée

Financement : Fougères agglomération

Ecole de l'Étre, Rue de Longueve, 35420 Saint-Georges-de-Reintembault

Tel : 02 99 97 00 60

Courriel : ecole.0351029d@ac-rennes.fr

Compte-rendu du conseil d'école du 3^{ème} conseil d'école, année scolaire 2022 - 2023

c. Projet « Musique à l'école »

- En partenariat avec le conservatoire de musique de Fougères
- Financé par Fougères agglomération

Classes concernées : Classes de GS/CP CP/CE1 – CE2/CM1 et CM1/CM2

Thème : GS/CP et CP/CE1 : Les personnages de contes dans la musique classique
CE2/CM1 et CM1/CM2 : Découvrir les différents styles de musique

Déroulement : A définir suite à la Commission Locale d'Evaluation (3 juillet)

d. Projet « Printemps des poètes »

- La commune de Saint-Georges-de-Reintembault participera pour la deuxième année au « Printemps des poètes »
- L'école de l'Étre participera à ce projet
- Edition 2024 : du 9 au 24 mars, thème : la Grâce

Pistes envisagées pour l'école de l'Étre :

- Participation à l'élaboration d'une « playlist » de poèmes diffusés en différents lieux de la commune tout au long de l'édition
- Participation à l'élaboration d'un parcours « poétique » dans la commune, l'école pourrait peut être prendre en charge un lieu (abri bus, devanture de l'école...)
- Ateliers d'écriture avec l'association « Pages Blanches »
- Temps d'échange avec l'EPHAD

...

Prochaine réunion prévue le jeudi 28 septembre en mairie

e. Ateliers avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)

Le site communal **Les Vallées (côté Parc de Colas)** fait l'objet d'une convention entre la ville de St Georges de Reintembault et la LPO Bretagne sur la période 2021-2025.

--> Dans ce cadre, l'école de l'Étre peut bénéficier d'une **animation d'une à deux demi-journées avec une animatrice nature** de l'association pour **une classe de primaire**.

La convention REFUGE a pour principaux objectifs :

- De faire du site refuge un espace de protection et d'accueil pour la biodiversité sauvage locale (flore, faune, milieux),
- De faire de ce site un espace pédagogique pour sensibiliser scolaires et public familial : découverte de la diversité des espèces et milieux en présence, exemples d'aménagements et de gestions favorables, chantiers participatifs...

En lien avec ce deuxième volet, des animations scolaires vont être prises en charge par la commune.

Ecole de l'Étre, Rue de Longueve, 35420 Saint-Georges-de-Reintembault

Tel : 02 99 97 00 60

Courriel : ecole.0351029d@ac-rennes.fr

Compte-rendu du conseil d'école du 3^{ème} conseil d'école, année scolaire 2022 - 2023

Les conditions de réalisations sont les suivantes :

- Animation sur le site refuge
- Thématique proposée compte-tenu de la saison :
 - aider la faune sauvage à passer l'hiver (découverte sur site des espèces et des aménagements favorables au passage de l'hiver en lien avec les contraintes de l'hiver, pouvant être poursuivi en classe en autonomie par la réalisation d'aménagements simples dans l'école)
 - découverte de la mare (jusqu'à mi-novembre, selon terrain)
- Approches possibles : scientifique, naturaliste, sensorielle, rallye...

Déroulement, classes concernées : A définir à la rentrée

Prendre contact avec Laëtitia HEUZÉ, Chargée d'animations laetitia.heuze@lpo.fr

VII. Les questions et points des parents d'élèves retenus pour le conseil d'école

Sans objet.